

de fonds secret dont le ministère n'est responsable que devant le roi. Voici donc l'évêque privé, non seulement des revenus de la mense, mais aussi de l'usage du palais épiscopal. Il y a sa chancellerie, mais ne peut l'habiter. Avant qu'il fut nommé, il y avait dans le diocèse une administration régulière, le vicaire-capitulaire, celle-ci était reconnue par le gouvernement et continue à l'être, car l'archevêque est pour lui un inconnu. On voit tout de suite dans quels embarras cette manière de faire met l'administration d'un diocèse, et on comprend sans peine qu'une situation aussi anormale ne puisse durer. Mgr Caron est encore légalement évêque de Caneda, car il ne donnera la démission officielle de ce siège que lorsque le gouvernement aura accordé l'*exequatur* aux bulles qui le nomment à Gênes; mais il est bien difficile de prévoir la fin du conflit avant le résultat de l'interpellation qui aura lieu à la Chambre italienne. Le ministre sera bien forcé d'expliquer alors sa ligne de conduite et on verra quelles considérations, politiques ou théologiques, l'ont fait agir. Je dis à dessein théologiques, car il n'est un mystère pour personne que le gouvernement italien s'est posé en défenseur du Père Semeria, et comme Mgr Caron était censé son adversaire, il veut se venger sur lui des mesures dont le premier a été l'objet. Cette manière de faire est assez étrange, surtout pour un ministère qui se dit libéral. On a tellement abusé de ce mot, qu'il finit aujourd'hui par signifier tout le contraire de ce qu'indique son étymologie.

— Le consistoire a fait venir à Rome les deux cardinaux de Vienne et d'Olmütz pour recevoir le chapeau. Il n'y a dans cette venue rien que de très naturel, et on ne verrait point en quoi cela pourrait défrayer la chronique. Mais on veut voir la politique en tout. Le cardinal Nagl a été reçu plusieurs fois, avant son départ, par l'empereur François-Joseph. Sitôt arrivé à Rome, le cardinal a eu de longues en-